

RÉUNION SUR LA PLACE DES ÉTRANGERS DANS NOTRE ASSOCIATION

CAR ILS SONT LES PREMIERS CONCERNÉS

16 mars 2023

présents : Dominique F, Camille G, Georgina, Marie France M, Pierre, Véronique P, Anne-Marie, Chantal M, Armelle, Marie-Hélène, Annick, Emmanuelle, Elisabeth, Michel X, Luna, Yolande, Claire, Loïc, Monique, Marie-Odile G

Il s'agit du retour sur une formation faite par l'ASTI en novembre 2022 , à laquelle ont assisté Dominique et Camille.

Tout d'abord, Camille et Dominique nous font circuler un document permettant à chacun d'identifier ou il se situe par rapport au pouvoir (en fonction de son âge, de sa profession, du nombre de langues qu'il parle etc....) ce document est à usage personnel, chacun le garde par devers soi.

Un débat général a permis d'évoquer divers projets mis en œuvre ici ou là: réunions en non mixité – ressources des exilés (comment concilier travail précaire et militantisme ?) - accessibilité (situation des locaux, horaires d'ouverture, aménagement...) - langue (manque d'interprètes) – choix des activités (ex. ateliers sans papiers/recherche d'emploi, groupes femmes, réunions régulières ouvertes à tous...)

La question est posée de savoir si c'est aux personnes concernées de se prendre en charge ?

Présentation d'expériences

Extérieures aux ASTI

La coordination des sans papiers de Paris (collectif de sans papiers) a mis en place une action intitulée CSP 75 demandant la régularisation de 300 sans papiers. Elle organisait chaque vendredi une manifestation avec les sans papiers devant. Elle a aussi édité une carte CSP75 que les personnes présentaient quand elles se faisaient arrêter.

Les régularisations demandées n'ont pas été obtenues.

LALLAB, centré sur les femmes musulmanes a établi un plaidoyer pour la santé, la spiritualité, le travail ; ainsi qu'un document sur les « privilèges »t une liste de , et11 conseils pour être un bon « allié ». Dominique et Camille nous feront parvenir ces documents ils pourront être mis sur le site.

ATD a établi un guide pratique intitulé « Réussir la participation de toutes et tous »

Plusieurs règles y sont rappelées:

définir ce que nous attendons de la participation des premiers concernés – définir les partenaires que nous voulons associer (les premiers concernés constituent un partenaire inhabituel) – donner des garanties au niveau hiérarchique - s'inscrire dans une co-construction – la confrontation avec les « sachants » - aider les gens à prendre la parole.

Ce guide est sur le site Internet, espace bénévole/documents utiles.

L'association « vérité et justice » mène des actions contre les vidéos policières, accompagne les familles et les aide à parler de leur histoire avant le départ.

Nous établissons un lien entre ces propositions et le livre qu'a écrit Midola pour recueillir des témoignages ainsi qu'avec les prises de parole par exemple dans le cadre de commémoration.

Internes aux ASTI

L'ASTI de Petit Quevilly met en place des ateliers de sensibilisation et d'information sur le droit des femmes, des ateliers d'échange des savoir faire (cuisine,couture, marche en forêt....)

Le Gazprom de Nantes a instauré un atelier slam pour permettre aux participants de s'exprimer dans leur langue

L'ASTI de Dijon met en place des permanences collectives orientés vers les démarches utiles (info sur l'asile, la naturalisation, la régularisation, la déclaration d'impôts....) Outre l'information venue « d'en haut » ces ateliers ont l'avantage d'offrir un lieu d'échange aux exilés, ils peuvent échanger des « tuyaux », se sentir moins coupable de leur échec puisqu'ils ne sont pas seuls à le vivre

Yolande explique que le groupe passerelle lors de sa création avait le même objectif. Cela a bien fonctionné un temps, puis les migrants qui s'y étaient investis ont trouvé des solutions pour eux-mêmes, sont partis ailleurs, où ont trouvé du travail....Ce genre de projet est à relancer régulièrement et nécessite de trouver des « remplaçants » à ceux qui partent.

Ce que l'ASTI 14 a tenté

quelques expériences :

Dans le cadre des cours de français, Naïma a intégré un atelier dans lequel elle s'investit et apporte une grande aide de par sa connaissance de la langue arabe

La lecture dans les établissements scolaires a intégré Amal. Celle-ci ne peut pas être présente dans les écoles à cause de son travail mais elle participe aux lectures en bibliothèques, qui se déroulent sur d'autres créneaux horaires, avec intérêt.

La participation au CA est également compliquée : Kasandra a abandonné du fait de sa formation, Amal dit être en difficulté pour des problèmes de compréhension, cela va trop vite elle n'a pas le temps d'intégrer tout ce qui se dit et aurait besoin qu'on prenne plus de temps à expliquer. Le groupe de médiation mis en place entre les CA pour expliquer les enjeux ne suffit pas à régler le problème. Faudrait-il mettre en place un régulateur qui demande à chacun de re-formuler tout ce qui se dit ou mettre en place des sous groupes en non mixité ?

Les ateliers passerelle sont cohérents avec nos statuts (article 2 objectifs « multiplier les espaces de rencontres entre étrangers et français découvrir les cultures respectives et modifier les représentations ; créer des passerelles entre français et étrangers pour développer les liens sociaux.... »):

Cependant ils peinent à atteindre ces objectifs ;

Les obstacles à lever :

Sur la forme, beaucoup de nouveaux arrivés ne parlent pas du tout la langue française. L'utilisation des groupes Whatsapp des profs de français ne règle pas le problème de la compréhension.

L'accès matériel (transports) et les horaires peuvent aussi poser problème, par exemple la FASTI dispose d'une garde d'enfants.

Un autre obstacle à lever est celui de la langue. Il serait nécessaire de mettre en place un réseau de traducteurs. A une époque l'ASTI 14 avait un groupe de bénévoles étrangers traducteurs. Ne faudrait-il pas ré-initier cette expérience ?

Sur le fond, la question se pose de savoir de quoi on peut traiter à l'intérieur de ces rencontres. Camille évoque un essai tenté à la FASTI : expliquer aux personnes intéressées l'histoire de la FASTI . Cela n'a pas vraiment marché. En revanche les personnes présentes ont fait part de leur désir d'être utiles à l'association, notamment en rendant des services de traduction, ce qui renvoie à la question évoquée plus haut.

La première condition pour que le groupe passerelle fonctionne serait que le souhait des bénévoles et celui des étrangers se rejoignent. Que souhaitent offrir les uns ? (Les bénévoles doivent trouver un certain plaisir aux actions qu'ils mènent). De quoi ont besoin les autres?

Il est fait état d'une « grille d'observation des mécanismes d'oppression » élaborée par la FASTI. Celle-ci sera mise sur le site.

Conclusion

Cette réunion a permis de lister des propositions essayées ici ou là, non pour les transposer en l'état mais pour s'en inspirer une fois qu'aura été défini le cadre dans lequel nous voulons agir.

Par ailleurs le recensement des difficultés auxquelles nous nous heurtons constitue un préalable à un travail de réflexion sur les actions que nous pourrions envisager.